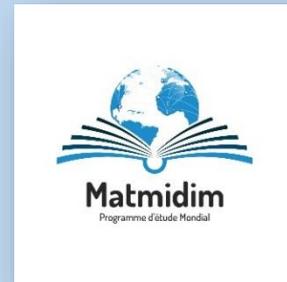


Résumé de la Souguia de

Souka - Mitstaer



La Mishna dans Souka 25a dit que celui qui est malade est quitte de Souka. La Guemarra indique que même ceux qui ne sont pas en danger et ne souffrent que peu sont exempts. Les Commentateurs disent que c'est parce qu'une personne qui éprouve de la souffrance n'a pas la Mitsva de Souka, comme Rava le dit lui-même pour d'autres cas que les malades.

La raison de cette permission est que la Mitsva de Souka doit se faire « Techvou-Kéein tadourou », c'est-à-dire de s'y installer dans les mêmes conditions que dans une demeure ; or on ne réside pas dans une demeure si elle est n'a pas les conditions nécessaires pour protéger de souffrances.

Si toutefois la gêne n'est pas occasionnée par la Souka, et qu'en sortant de la Souka on continuerait de souffrir tout autant, la plupart des Poskim pensent que l'on n'est pas exempt. Cependant le Taz dit que si on n'est pas à même de pouvoir se concentrer et penser aux nuées que la Souka représente, alors c'est une raison suffisante d'être exempté, ce que les autres Poskim rejettent.

Selon tout le monde il faut construire une Souka qui soit apte à toutes les utilisations nécessaires, et donc pas dans un endroit qui empêche par exemple de manger. Cependant une personne qui l'aurait faite ainsi, se trouve devant un doute à savoir si vraiment il sera exempté (par exemple de manger). De plus, le Rama s'appuie sur le Yéréim pour dire que même les autres utilisations comme dormir ne seront pas valables dans une telle Souka qui ne peut assurer toutes les utilisations nécessaires. Mais cet avis est très discuté.

Lorsque la gêne n'est pas occasionnée par la Souka elle-même au moment où on s'y trouve, mais par le fait de devoir transporter des affaires vers la Souka ou de se déplacer ... il est retenu que c'est aussi un Din de Mitstaer qui rend exempt. Plusieurs cas sont traités dans les Poskim.

Enfin, selon les Poskim, il ressort que si quelqu'un va dans la Souka même en étant Mitstaer il n'accomplit pas de Mitsva et ne reçoit aucun salaire ; être Mah'mir ne sera pas bien vu.

Cependant si la gêne n'est présente qu'avant d'arriver dans la Souka, et pas par l'installation même dans la Souka, dans ce cas il y a lieu d'être Mah'mir.